

CONTRAT D'INSCRIPTION 2022/2023



LES ECURIES DE LA GARENNE
30 rue Lamaze «La Garenne»
77230 MOUSSY LE NEUF
SIRET 908 021 660 00018



NOM		NE(E) LE:
PRENOM		LICENCE N°:
ADRESSE		E MAIL:
TEL PORTABLE		
REPRESENTANT(S) LEGAL(AUX)	Nom: Prénom: Profession: Portable:	Nom: Prénom: Profession: Portable:
PERSONNE (S) A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (si différent des représentants légaux)	Nom: Portable:	

Mon inscription comprend:

- une cotisation annuelle valable du 1er septembre 2022 au 31 août 2023, avec une licence fédérale 2023
- un engagement sur un forfait trimestriel renouvelable jusqu'en juin 2023.

Le paiement s'effectue en début de trimestre (chèques ou espèces).

Pour chaque trimestre, toute période commencée est due, et ne peut être remboursée ni partiellement, ni totalement. Les cours décommandés au minimum 24h à l'avance peuvent être rattrapés, dans la limite de 2 par trimestre, et ce pendant le trimestre.

(De ce fait, tout cours, non décommandé 24h à l'avance sera considéré comme effectué).

Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, je reconnais avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique de l'équitation peut m'exposer ainsi que les conditions d'assurance offertes par la licence FFE et des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires détaillées sur www.pezantassure.fr.

- o Je souscris les garanties d'assurance individuelle du cavalier offertes par la licence FFE.
- o Je souscris une garantie complémentaire payante auprès du cabinet Generali Pezant directement sur ma page cavalier

sur www.ffe.com ou sur www.pezantassure.fr

Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur applicable au sein de l'établissement.

Je reconnais avoir recueilli un avis médical favorable à la pratique de l'équitation.

J'accepte être recensé(e) dans le fichier informatique du club et bénéficie directement auprès du club d'un droit d'accès et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

Je déclare accepter/refuser (rayer la mention inutile) l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant par l'établissement dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.

SIGNATURE /DATE/ MENTION «lu et approuvé»

Afin d'établir le planning pour la saison prochaine,

MERCI D'INDIQUER VOS JOURS POSSIBLES, AVEC L'HEURE DE DEBUT DU COURS:

LUNDI SOIR à partir de... MARDI SOIR à partir de... MERCREDI MATIN MERCREDI APRES MIDI
JEUDI SOIR à partir de... VENDREDI SOIR à partir de... SAMEDI MATIN SAMEDI APRES-MIDI

Les groupes seront établis en fonction des niveaux et des âges des cavaliers.

Bien prendre en compte, que l'heure d'arrivée des cavaliers doit être de 30mn avant le début du cours afin de préparer sa monture.

CHOIX 1:

CHOIX 2:

CHOIX 3: